

EPREUVE ORALE DE SOUTENANCE DE PROJET

- Note de service n°2016-063 du 06-04-2016

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le conseil d'administration. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernée ou, le cas échéant, le parcours éducatifs retenus. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées. Le candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés) ou s'il souhaite effectuer une partie de sa représentation dans une langue vivante étrangère ou régionale qui est alors précisée.

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Classe :</p>	<p>DOCUMENT A RENDRE POUR LE :</p> <p>27 MARS 2017</p>
----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------

<p>Titre du projet :</p> <p>EPI :</p> <p>Parcours : <input type="checkbox"/> Avenir <input type="checkbox"/> Citoyen <input type="checkbox"/> Artistique et culturel <input type="checkbox"/> Educatif de santé</p> <p>Intitulé :</p>

Contenu du projet :

.....

.....

.....

Matériel nécessaire (ordinateur, vidéoprojecteur, ...)

Disciplines concernées :

-
-
-
- Langue étrangère étudiée au collège : OUI NON Si oui laquelle :

Présentation : SEUL(E) En équipe avec :

Date :

Signature des responsables légaux :